

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

DECRET N° 69-326 /D/SGG

du 17 Décembre 1969

portant nomination de Mr Pascal ADDA,
Administrateur, en qualité de Secrétaire
Général du Ministère de l'Intérieur et de
la Sécurité -

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE,

- VU la Proclamation du 10 décembre 1969 ;
VU le Décret n° 69-319/D-SGG du 12 décembre 1969,
portant création du Directoire ;
VU le Décret N°238/PR du 17 août 1968, relatif à la création
des secrétariats généraux des Ministères ;
VU le Décret n° 69-325/D-SGG du 17 décembre 1969,
portant création du Secrétariat Général du Ministère
de l'Intérieur et de la Sécurité ;
VU le Décret N°239/PR du 17 août 1968, fixant les
rémunérations, les indemnités et les prestations en nature
des secrétaires généraux des ministères ;
le Directoire entendu,

DECRETE :

Article 1er - Mr Pascal ADDA, Administrateur, est nommé Secrétaire
Général du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.

Article 2 - Le présent décret qui aura effet à compter de la date
de sa signature, sera publié et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à COTONOU, le 17 Décembre 1969
par le Président du Directoire,

Lieutenant-Colonel
Benoit Koffi SINZOGAN

Lieutenant-Colonel
Paul-Emile de SOUZA

Ampliations :

PR 4 - CS 6 - CES 5
MIS 4 - DAI 4 - Ministères 10
SGM 10 - SGPR 2 - SGG 4 - DI 8
IAA-DCCT-DN-Gde Chanc. 6 - JORD 1
DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 - DEP +
SDP 4 - DB-CF-DC-Solde 4 - Trésor 4.

Lieutenant-Colonel
Irope Maurice KOUANDETE